

SUD OUEST

VITICULTURE. Un nouveau rapport sur les réformes à mener a été remis à Michel Barnier

« Une vision valorisante du vin »

Il fait une centaine de pages ! « Plan stratégique de valorisation de la filière vitivinicole française à l'horizon 2020 » est le rapport remis par Michel Roumégoux, ancien député-maire de Cahors (Lot), à Michel Barnier. Le ministre de l'Agriculture le lui avait demandé fin 2007 et ce, pour muscler le plan de modernisation de la viticulture promis par le tout nouveau président Nicolas Sarkozy (1).

Constatant les pertes de parts de marché de la France sur le très concurrentiel marché mondial du vin, ce rapport - après trois ou quatre autres de la même veine remis depuis le début de la décennie - pointe la nécessité d'avoir une offre « mieux structurée, car l'exportation est une nécessité ». C'est en effet hors Hexagone - même s'il absorbe les deux tiers des ventes de vins français - que se trouvent les relais de croissance.

Mais, pour cela, il faudrait commencer par donner chez nous « une vision positive du vin », écrit le rapporteur. Tant la façon dont la France « marginalise » une de ses productions phares (dossiers vin et Internet, vin et santé...) choque souvent hors de nos frontières. Et, en premier lieu, ceux à qui on demande d'acheter nos bouteilles...

Mieux identifier nos vins

Cessons de « cacher ce vin que l'on ne saurait voir (et boire), mais que l'on voudrait bien vendre ; de plus, en tout bien tout honneur, comme le font par exemple les Espagnols », peut-on lire dans un rapport qui prône aussi d'aborder le thème vin et santé « sans complexe ». D'ailleurs, avant de communiquer ce travail, le ministère a précisé que « ce rapport exprime le point de vue de son auteur dont les analyses ne font pas l'objet d'une validation ministérielle ».

En attendant de voir le sort réservé à ce travail par un ministre en partance vers les élections européennes, Michel Roumégoux - c'est sa proposition la plus originale - voudrait apposer sur les étiquettes des logos de couleur en fonction du type de vin (rouge, blanc, doux, bulles...). Voire, mettre une cocarde - « pour une identification au premier coup d'oeil » - et une carte avec localisation du producteur et renvoi vers un site Vins de France.

(1) Rapport disponible sur notre site www.sudouest.com

Auteur : César Compadre

Tags : France Agriculture Viticulture Vin